

Atlantic Metropolis Centre ~ Working Paper Series

Centre Métropolis Atlantique ~ Série de documents de recherche

La participation citoyenne des jeunes immigrants francophones et de leurs parents en milieu francophone du Nouveau-Brunswick

BY

Aïcha Benimmas, Ph.D. (Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines)

et

Jimmy Bourque, Ph.D. (Centre de recherche et de développement en éducation)

en collaboration avec **Fadila Boutouchent**

Université de Moncton

March 31, 2013

The Atlantic Metropolis Centre's Working Papers Series

Série de documents de recherche du Centre Métropolis Atlantique

Working Paper No.49 2013

Série de documents de recherche 49-2013



Centre Métropolis Atlantique
Atlantic Metropolis Centre

The Atlantic Metropolis Centre's Working Papers Series
Série de documents de recherche du Centre Métropolis Atlantique

The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the view of the Atlantic Metropolis Centre or its funders.

Les opinions contenues dans cet article sont celles des auteur(s) et ne sont pas nécessairement partagées par le Centre Métropolis Atlantique ou ses partenaires.

Copyright of this paper is retained by the author(s) Copyright de cet article est maintenu par l'auteur(s)

AMC Working Papers Series / Série de documents de recherche du CMA
Attention: Serperi Sevgur
The Atrium, Suite 213, Saint Mary's University 923 Robie St., Halifax, NS, Canada B3H 3C3
E-mail / courriel: atlantic.metropolis@smu.ca

Website / site Web: <http://community.smu.ca/atlantic/>

We are pleased to acknowledge the AMC's partner organizations:

Federal Government Partners:

Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Border Services Agency, Canada Economic Development for the Regions of Quebec, Canada Mortgage and Housing Corporation, Canadian Heritage, Citizenship and Immigration Canada, FedNor, Human Resources and Social Development Canada, Department of Justice Canada, Public Health Agency of Canada, Public Safety Canada, Royal Canadian Mounted Police, The Rural Secretariat, Social Sciences and Humanities Research Council, Statistics Canada

Three Lead Universities:

Saint Mary's University, Dalhousie University, and Université de Moncton.

Community Partners:

[Immigrant Settlement and Integration Services \(ISIS\)](#), [Multicultural Association of Nova Scotia \(MANS\)](#), [New Brunswick Multicultural Council](#), [PEI Association for Newcomers](#), [Multicultural Association for the Greater Moncton Area](#), [Association for New Canadians \(ANC\) of Newfoundland](#), [Canadian Council for Refugees \(CCR\)](#), [YMCA Newcomer Service](#).

Le CMA tient à remercier chaleureusement les partenaires suivants pour leur soutien:

Partenaires fédéraux:

Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agence des services frontaliers du Canada, Développement économique du Canada pour les régions du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Patrimoine Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, FedNor, Ressources humaines et Développement social Canada, Ministère de la Justice Canada, Agence de la santé publique du Canada, Sécurité Publique Canada, Gendarmerie royale du Canada, Le Secrétariat rural, Conseil de recherches en sciences humaines, Statistique Canada

Les trois universités à la direction:

Saint Mary's University, Dalhousie University et l'Université de Moncton.

Nos partenaires communautaires:

L'Association multiculturelle de Nouvelle-Écosse, Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, L'Association multiculturelle du Grand Moncton, Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants, PEI Association for Newcomers, L'association des nouveaux canadiens de Terre-Neuve, Conseil canadien pour les réfugiés, YMCA Newcomer service, [Immigrant Settlement and Integration Services \(ISIS\)](#),

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
RÉSUMÉ.....	4
MOTS CLÉS.....	4
INTRODUCTION.....	5
CADRE THÉORIQUE.....	7
La citoyenneté et la participation citoyenne.....	7
Participation citoyenne et immigration.....	8
L'identité civique et l'identité ethnique au cœur de la citoyenneté.....	8
Les enjeux identitaires et de l'immigration en Acadie.....	9
OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	9
MÉTHODE DE RECHERCHE.....	10
RÉSULTATS.....	11
La perception des concepts de « citoyen » et de « participation citoyenne ».....	12
Les formes de participation citoyenne et fierté nationale.....	15
Facteurs de motivation ou de démotivation à la participation citoyenne.....	18
CONCLUSION.....	20
RÉFÉRENCES.....	24

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier (subvention stratégique) du Centre Métropolis atlantique et de la participation active d'une équipe dynamique composée d'étudiants et de professionnels de l'Université de Moncton.

Les étudiants ayant contribué à ce travail sont :

- Lamine Kamano; Fadila Boutouchent et Sébastien Poirier (doctorants en éducation à l'Université de Moncton); Salif Baldé (doctorant à l'Université Laval); Ève LeBlanc et Philippe Desjardins (étudiants au 2^e cycle à l'Université de Moncton). Les doctorants ont participé à la cueillette et à l'analyse des données de même qu'à la diffusion des résultats.

Nous tenons à remercier Mme Natasha Prévost (chercheuse au CRDE de l'Université de Moncton) qui a participé à la cueillette et à l'analyse des données.

RÉSUMÉ

Cette recherche réalisée au Nouveau-Brunswick au sein du milieu minoritaire francophone propose un regard croisé non conflictuel des immigrants et des membres de la société d'accueil sur les concepts de « citoyenneté » et de « participation citoyenne ». Volontaires, les participants à cette étude sont d'une part de jeunes immigrants et leurs parents, et d'autre part de jeunes de la société d'accueil et leurs parents. Dans une double approche civique et ethnique de la problématique, l'étude met en exergue les formes d'engagement à la vie publique tant par les immigrants que par la communauté d'accueil. Si chez les participants de la société d'accueil le sentiment d'être canadien ou acadien renvoie à l'appartenance à une communauté ou à une région et se manifeste par une implication dans la vie politique, sociale et culturelle de la communauté, chez les immigrants, être citoyen se traduit par l'intégration dans un réseau social, l'accès à l'égalité des droits et devoirs et à l'affirmation de symboles culturels corrélés à l'identité nationale. Au-delà des représentations singulières de ces deux groupes, les résultats de cette recherche permettent d'identifier les facteurs motivants et démotivants qui sous-tendent les degrés d'investissement et de participation citoyenne des immigrants et des membres de la société d'accueil.

MOTS CLÉS

Citoyenneté, participation citoyenne, identité, immigrants, Acadiens, jeunes, parents.

INTRODUCTION

La société canadienne moderne, comme plusieurs autres sociétés occidentales, a renforcé son caractère culturellement multiple grâce à l'immigration. Elle reçoit des immigrants qui se caractérisent par une grande diversité ethnique, religieuse et linguistique (Carter et Vachon, 2006). Cette réalité sociale commence à devenir visible dans les milieux minoritaires francophones, dont celui du Nouveau-Brunswick, grâce au plan stratégique instauré par Citoyenneté et Immigration Canada (2006). Dans cette perspective, l'immigration semble être un apport démographique et socioéconomique qui permettra de soutenir la lutte du milieu minoritaire francophone contre l'assimilation au groupe anglo-dominant.

Si le pluralisme est imposé grâce à l'hétérogénéité culturelle (Lorcerie, 2002), l'adhésion aux valeurs démocratiques de la société occidentale devient une obligation pour les immigrants afin de s'y intégrer. Ainsi, le défi des sociétés pluriculturelles est de créer la solidarité sociale entre des groupes culturellement distincts (Souty, 1999) qui ne partagent pas nécessairement la même culture, le même héritage historique voire, la même identité (Habermas, 2001). Dans ce contexte, la démocratie doit donner des réponses aux revendications identitaires de chaque groupe culturel (Souty, 1999) dans le sens où elle permet la reconnaissance de l'autre « différent » (Taylor, 1999). Si la démocratie et la paix constituent des visées pour le Nouveau-Brunswick, la participation citoyenne des immigrants peut informer sur l'état de leur intégration, mais aussi sur celui de la cohésion sociale. D'ailleurs, la légitimité de l'État auprès du citoyen et le sentiment d'appartenance de ce dernier envers un état national procèdent de ce que le citoyen participe à l'administration de la Cité, entre autres à travers les processus démocratiques (Habermas, 2001).

Dans le but d'accommoder la diversité et de faire avancer l'égalité, les Actes de la citoyenneté de 1947 et 1977 défendent deux principes fondamentaux : que la citoyenneté soit *ouverte* et accessible

aux personnes d'autres origines nationales et socioculturelles et *égale* pour tous en termes de droits et responsabilités (Garcea, 2003). Or, si certains chercheurs observent un désengagement citoyen général dans les sociétés occidentales (Putnam, 2000; Schugurensky, 2003), d'autres remarquent un déclin quant à l'implication dans les institutions démocratiques (Harvard Institute of Politics, 2000). Cependant, d'autres chercheurs affirment que la participation sociale est plus faible chez les personnes issues de l'immigration (Couton et Gaudet, 2007) et que l'implication des jeunes immigrants est plus faible que celle des jeunes de la société d'accueil (Lemieux, 2004). Ce dernier auteur explique ce constat par l'individualisme et une attitude de cynisme basée sur l'idée que l'implication du citoyen n'a pas d'impact sur les processus politiques. Hannah Arendt (1972) faisait déjà ce constat il y a 35 ans, imputant le cynisme des citoyens à un appareil démocratique dont la légitimité comme représentant du peuple s'est largement effritée, notamment à travers les bris de confiance et les violences structurelles. Il y a là un enjeu important : l'érosion de la légitimité de l'état et de ses institutions, la désintégration des garants métasociaux (dont la religion) et la raréfaction des voies légitimes de réussite sociale pour la majorité des citoyens entraînent un état social, l'anomie, propice à la détresse psychologique, à l'aliénation et à la criminalité (Durkheim, 1930; Merton, 1949). Parallèlement, sur le plan individuel, on assiste à une atomisation de la société et à l'affaiblissement des solidarités sociales (Galtung, 1996).

Vu les conséquences néfastes importantes, répertoriées notamment chez les jeunes, de cet effondrement des structures sociales (Hannon et DeFonzo, 1998; Savolainen, 2000; Thorlindsson et Bjarnason, 1998), l'étude de la participation citoyenne comme pratique rassembleuse et engagée s'avère donc pertinente. Cela dit, la question qui s'impose est : comment les jeunes immigrants et leurs parents de même que les jeunes de la société d'accueil et leurs parents en milieu minoritaire francophone du Nouveau-Brunswick perçoivent-ils la citoyenneté et la participation citoyenne ? Comment la participation citoyenne se manifeste-elle chez ces jeunes immigrants et leurs parents de

même que les jeunes de la société d'accueil et leurs parents ? Quelle différence existe-t-il entre la participation citoyenne des jeunes immigrants et leurs parents et ainsi que celle de leurs pairs de la société d'accueil et de leurs parents ? Quels facteurs expliquent l'engagement ou le désengagement citoyen chez les jeunes immigrants et leurs parents de même que chez les jeunes de la société d'accueil et leurs parents ?

CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique adopté pour cette recherche s'articule autour de quatre éléments fondamentaux : la citoyenneté et la participation citoyenne, l'immigration, les identités ethnique et civique.

La citoyenneté et la participation citoyenne

Selon la définition de Couture (2000), incluant les bouleversements tant au niveau des frontières culturelles, des symboliques et des politiques dus à la mondialisation, à la diversité culturelle et au transnationalisme qui menacent la cohésion sociale et nécessitent une redéfinition de la citoyenneté (Labelle et Salée, 1999; Cornwell et Gaverta, 2001; Heisler, 2005). Des auteurs tel que Heisler (2005) proposent des alternatives à la conception de Turner (1993) où les objectifs de la participation citoyenne peuvent être l'expression des orientations motivationnelles de la participation conventionnelle ou non conventionnelle, internes ou externes pour traduire les attitudes et les volontés en comportements.

Avec la valorisation de l'égalité, de la liberté et l'esprit du civisme en plus de la loyauté et de l'appartenance, ce concept demeure complexe, multidimensionnel et en perpétuel mouvance avec tout ce qu'il implique des points de vue juridique, culturel, social, identitaire et politique et des retombées en termes de confiance, d'estime de soi et de solidarité sociale (Wilkinson et Hébert, 2003; Giroux, 2003). Par conséquent, la participation s'articule selon Cornwall et Gaverta (2001, p. 32), autour du politique,

du social, de la citoyenneté et des méthodes de participation pour exercer sa parole à travers de nouvelles formes d'inclusion, de consultation et/ou de mobilisation pour informer ou influencer les institutions et les politiques.

Participation citoyenne et immigration

Des auteurs tels que Otilia, Sears, Hebert, Eyford et Jutras (2005) distinguent les activités civiques politiques et celles qui ne le sont pas alors que pour Veronis (2006), le secteur non lucratif est l'espace où la formation à la citoyenneté des immigrants au sein de la société canadienne peut se faire. Neuf obstacles freinent la participation citoyenne chez les jeunes en général (Lemieux, 2004) : l'individualisme, le désabusement, le manque de temps, la précarité socioéconomique, être une femme, la méconnaissance des règles du jeu, le manque d'information, l'importance des contacts et des réseaux et la méfiance des adultes à l'égard des jeunes. Pour les jeunes immigrants au Québec, les obstacles sont : le manque de modèles à suivre, la domination de la communauté culturelle d'appartenance, l'éloignement de la société d'accueil, la discrimination et l'indifférence manifestée par les jeunes de la société d'accueil à l'égard des problèmes des jeunes immigrants. Plusieurs chercheurs dont Rummens (2003), Brettell et Sargent (2006) ainsi que Silvey et Lawson (1999) soulignent la nécessité de renouveler le discours sur la diversité dans la perspective d'une citoyenneté transculturelle afin de créer une base pour une union nationale solide à partir d'expériences partagées. De même que pour Koivisto (2007) et Faulks (2006) le concept de citoyenneté doit être repensé étant donné la dualité et la loyauté multiple de la citoyenneté de plusieurs immigrants.

L'identité civique et l'identité ethnique au cœur de la citoyenneté

Avant les années 1970 la culture nationale et la culture des minorités ne se trouvaient pas en conflit, car la première était le moyen d'interaction dans la sphère publique, la deuxième était réservée au cercle

privé de la famille et des amis (Janmaat, 2008). Or, le conformisme aux valeurs démocratiques et le respect des distinctions culturelles s'opposent et s'imposent de mieux en mieux (Carens, 1996; Pagé, 1996). De ce fait, l'intégration d'un immigrant dépasse l'insertion professionnelle (Pagé, 1996).

L'identité se construit à travers une dynamique d'interactions basée sur l'adhésion suivant la voie personnelle et l'assignation imposée par les normes et le contexte de la société dans laquelle vit l'individu, elle n'est pas tout à fait volontaire, surtout lorsqu'elle est reliée à des aspects physiques telle la couleur de la peau (Laperrière, 1996; Lafortune et Kanouté, 2007).

Les enjeux identitaires et de l'immigration en Acadie

La question identitaire en contexte acadien étant amplement étudiée, il faut noter que par opposition au Québec par exemple, l'identité ou l'appartenance ne découle pas du rapport privilégié envers un territoire comme éventuel état national. L'identité francophone en milieu minoritaire ainsi que les appartenances et les solidarités sociales qui s'y rattachent peuvent d'avantage être liées à la langue française et à une Histoire commune. Or, l'Histoire rappelle aussi l'opposition aux groupes qui en ont eu une autre (Cardinal, 1994). Dans la mesure où les nouveaux arrivants ne partagent avec les Acadiens ni le sang, ni l'Histoire, il serait intéressant de questionner les façons avec lesquelles les nouveaux arrivants négocient leurs identités, leurs appartenances et la solidarité sociale.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les objectifs de recherche se présentent comme suit :

- Explorer les perceptions de la participation citoyenne chez les élèves immigrants et leurs parents ainsi que chez les élèves de la société d'accueil et leurs parents;

- Identifier les formes de participation citoyenne des jeunes immigrants et de leurs parents au sein de l'école, de leur communauté culturelle et au sein de la société d'accueil de même que chez les élèves de la société d'accueil et leurs parents;
- Comparer la participation citoyenne des jeunes immigrants et de leurs parents à celle de leurs collègues et de leurs parents de la société d'accueil;
- Expliquer les facteurs motivants et les facteurs démotivants la participation citoyenne chez les jeunes immigrants et leurs parents de même que chez les élèves de la société d'accueil et leurs parents.

MÉTHODE DE RECHERCHE

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, une recherche qualitative basée sur l'entrevue semi-structurée et le récit autobiographique a été adoptée. Deux types d'analyse ont été utilisés soit l'analyse thématique et l'analyse interprétative (Paillé et Muchielli, 2008). Les participants furent recrutés par l'intermédiaire des écoles francophones pour les jeunes de même que pour certains parents de la société d'accueil. Pour d'autres participants parents, nous avons bénéficié de l'aide des associations multiculturelles. Les participants à ce projet proviennent des trois principaux centres urbains du Nouveau-Brunswick à savoir Grand Moncton, Fredericton et Saint John.

Les participants sont de jeunes immigrants, leurs parents, de jeunes de la société d'accueil et leurs parents. La participation au projet est faite sur une base volontaire. L'instrument de cueillette de données principalement utilisé fut l'entrevue semi-dirigée (Levy & Hollan, 1998; Savoie-Zajk, 2009). Ainsi, pour explorer le discours des quatre catégories de participants, quatre grilles d'entrevues semi-structurées ont été élaborées : une pour les jeunes immigrants, une pour leurs parents, une troisième

pour les jeunes de la société d'accueil et une quatrième pour leurs parents. Ces grilles sont structurées selon des thèmes communs aux quatre catégories des participants soit : 1) la perception des concepts de citoyen et participation citoyenne; 2) les formes de participation citoyenne exercées et les 3) facteurs explicatifs de la participation ou la non-participation citoyenne. Un autre instrument de collecte de données a été utilisé uniquement auprès des jeunes immigrants et de leurs pairs de la société d'accueil soit le récit autobiographique pour relater l'expérience de leur participation citoyenne.

Les participants à cette étude sont au nombre de 48 : quinze entrevues ont été enregistrées auprès des parents immigrants, treize auprès des jeunes immigrants, treize auprès des jeunes de la société d'accueil et sept auprès des parents de la société d'accueil. Les parents immigrants participants proviennent de douze pays différents dont dix se trouvent en Afrique et deux en l'Europe.

RÉSULTATS

L'analyse des données recueillies au cours de cette recherche permet de ressortir trois thèmes majeurs en relation directe avec le sujet de notre investigation : **1)** les perceptions singulières des participants quant à la notion de citoyen et de participation citoyenne, **2)** les différentes formes de participation citoyenne que les participants mettent en œuvre au sein des institutions scolaires, de leur communauté et de la société d'accueil et **3)** les facteurs qui expliquent la participation active des uns et passive des autres aux activités relatives à l'exercice de la citoyenneté. Pour harmoniser les résultats de l'analyse de ces trois thèmes, nous allons rebaptiser comme suit les quatre composantes sociologiques qui composent le corpus de nos données en accordant chaque participant un code :

A1 : Parents d'élèves immigrants (PI)

A2 : Élèves immigrants (EI)

B1 : Parents d'élèves de la société d'accueil (PA)

B2 : Élèves de la société d'accueil (EA)

La perception des concepts de « citoyen » et de « participation citoyenne »

Pour définir la notion de citoyen avec leur langage et dans leurs considérations, les répondants, toutes catégories confondues, mettent l'accent sur des aspects géographiques, juridiques et sociaux.

Les parents des jeunes immigrants (A1) qui participent au projet définissent la citoyenneté comme le fait d'appartenir à un pays et d'en jouir des droits et des devoirs. La notion de citoyen implique donc la responsabilité et la légitimation. Un citoyen pour cette composante est : « *quelqu'un qui a un papier* » (PI8) et qui jouit de ses droits de citoyen ou citoyenne.

Cette approche est entérinée par les parents de la société d'accueil (B2) qui la nuancent en y ajoutant le principe de naissance ou le droit du sol : « *... citoyen veut dire qu'on est né dans un pays...et on jouit de tous les privilèges offerts par la charte ou les politiques du pays.* » (PA5). Cependant, comparativement aux parents immigrants, les parents de la société d'accueil développent une vision locale de la citoyenneté en la configurant à l'appartenance régionale ou à un réseau social. Pour eux, un citoyen, c'est « *un habitant actif d'une ville, d'un pays, d'une province...* » (PA2).

Quant aux élèves immigrants (A2), il ne suffit pas d'appartenir à un pays pour s'identifier comme citoyen de celui-ci, mais aussi, et surtout être reconnu par ce pays et avoir les mêmes droits que les autres citoyens dudit pays. Le citoyen d'après leur perception, se définit par rapport aux pièces d'identification civique qu'il est censé posséder. Il s'agit de la carte de citoyenneté et du passeport.

Enfin, pour les jeunes de la société d'accueil (B2), le mot citoyen se rapporte avant tout au sentiment d'appartenance à une communauté, à une localité tout en demeurant en harmonie avec l'entourage : *«citoyen c'est quelqu'un qui habite dans un environnement avec d'autres gens...qui coexiste dans un même endroit »* (EA 8). Mais loin d'être étendue, la notion de citoyen est ramenée ici à une dimension restrictive. C'est ainsi qu'ils parlent d'appartenances régionale et communautaire voire scolaire : *« oui un citoyen c'est quelqu'un qui résulte dans une certaine région, dans une certaine communauté. Ça serait l'engagement dans la communauté fait par les citoyens »* (EA 9), *«... Tu peux être citoyen d'une école ou d'un groupe d'amis »* (EA 5).

À travers ces différentes conceptions, nous pouvons dire que les perceptions que les participants se font de la citoyenneté se rattachent non seulement à l'appartenance à un pays, à une région ou à une culture, mais aussi à l'accès à l'égalité de droits. Mais quel que soit le groupe dans lequel on appartient, être citoyen implique une forme de responsabilité qui oblige les personnes à appuyer leur communauté en s'impliquant dans des domaines d'activités bien déterminés. Cette forme d'engagement convient d'être appelée « participation citoyenne ».

Le concept de « participation citoyenne » est appréhendé par parents immigrants comme la manifestation concrète du concept de citoyen. Il se déploie sous deux propriétés caractéristiques : *l'engagement et le respect*. L'engagement consiste en une participation dans tous les domaines de la société dans laquelle l'individu vit (éducation, activités socioculturelles, politiques, etc.). Le respect quant à lui, est relatif aux droits, lois et règles qui régissent le bon fonctionnement de la société dans laquelle *« Agir de façon conforme selon les règles, selon les lois ... mais aussi c'est de s'impliquer dans la vie de la nation ça peut être politiquement ça peut être économiquement socialement et culturellement, donc pour moi une participation citoyenne doit être dans tous ces aspects-là »* (PI11). On pourrait donc

en guise de transposition énoncer que le concept de citoyen est un état relationnel entre l'individu et la société et celui de participation citoyenne s'apparente beaucoup plus à l'action au sein de ladite société.

Dans la catégorie B1, la participation citoyenne sous-entend un contrat, un engagement, une mission sociale de l'individu mû par une volonté d'accomplir des actions en faveur de ses compatriotes ou de sa communauté. : « *L'engagement pour les concitoyens.*» (PA1) n'est pas seulement un acte social, mais aussi, et surtout un acte civique et politique consistant en l'exercice du « *droit de vote, le droit de choisir*» (PA 2) et en la participation citoyenne à l'amélioration du cadre de vie de sa communauté.

Au-delà du simple respect des droits civiques et des devoirs du citoyen, la représentation de la « participation citoyenne » chez les jeunes immigrants se manifeste sous forme d'une présence active à travers des activités permettant d'assurer le développement socioculturel de leur communauté. La participation citoyenne est donc une forme d'action qui consiste à « *s'impliquer dans la communauté comme dans les clubs de sport ou dans les activités avec les jeunes qui aident à développer la communauté.*» (E13).

Pareils aux jeunes immigrants, les jeunes de la société d'accueil perçoivent la participation citoyenne comme un engagement volontaire aux activités politiques, sociales et sportives avec un accent sur le devoir civique, paiement des taxes, entraide communautaire et la gouvernance locale.

De manière plus générale, c'est à travers des activités sportives et socioculturelles au sein de leurs écoles que les jeunes entendent participer à la vie en communauté. C'est donc à juste titre que l'un des répondants atteste que : « *lorsqu'on est citoyen, on doit s'impliquer dans des activités sportives....*» (EA 2). La participation aux activités constitue d'ailleurs une grande responsabilité pour beaucoup de ces jeunes. En effet, le fait de représenter sa ville ou son école est un lourd fardeau :

« représenter ma ville et mon école, pour moi c'est une autre responsabilité. Pour bien les représenter je dois bien jouer, donner une bonne image de mon école ou de ma ville aux gens que je rencontre » (EA 2).

Ceux qui ne pratiquent pas forcément une activité sportive se rendent utiles à travers des activités de bénévolat et d'animation : *« À l'école, je participe à beaucoup de comités. Il y a la radio communauté du journal étudiant ...» (EA 3).*

Ainsi, conformément aux représentations que se font les différentes catégories par rapport aux concepts de citoyen et de participation citoyenne, nous avons cherché à comprendre dans les passages suivants comment ils exercent leur participation citoyenne notamment au sein de leurs établissements d'enseignement, au sein de leur communauté d'accueil et au sein de la société francophone.

Les formes de participation citoyenne et fierté nationale

L'analyse des données montre que la participation citoyenne est exercée par les participants selon des sphères sociopolitiques différentes.

Les parents immigrants participent à la vie citoyenne par le travail, le paiement des taxes, le respect de l'environnement. Par ailleurs, ils s'impliquent également à différents niveaux dans des associations culturelles ou à travers les activités sociales telles que le bénévolat et l'éducation des enfants. Ces derniers veulent s'assurer que leurs descendants comprennent ce que implique être un citoyen canadien : *« (...) en m'assurant ... m'assurer que mes enfants comprennent c'est quoi c'est être un citoyen canadien » (PA3).* Certains sont très actifs et investissent beaucoup de leur temps dans la participation citoyenne. Alors que d'autres ont plutôt choisi de limiter leurs activités à la communauté culturelle. Dans les deux cas, à part le vote, il semble que l'activité politique ne les intéresse pas du aux expériences vécues dans le pays d'origine : *« non, je ne participe pas [...] je viens d'un pays où la politique ne fait pas bonne figure » (PI13).*

Les parents de la société d'accueil sont plus intéressés par la gestion politique des affaires de leur communauté. Pour eux donc, l'exercice de la citoyenneté consiste à participer aux élections ou à faire partie des différents comités municipaux, provinciaux et même nationaux.

La participation citoyenne des jeunes immigrants cependant, est occasionnelle. Elle se manifeste à travers des activités sportives et culturelles au sein de leur école et leur communauté culturelle d'appartenance. Les activités sportives jouent un rôle efficace dans leur processus d'intégration, elles leur permettent de s'épanouir et de se créer un réseau d'amis parmi les élèves de la société d'accueil : *« en participant à des jeux sportifs, comme je joue au soccer, je joue au basket, je joue au volleyball et je pratique beaucoup à d'autres sports et ça fait en sorte que j'ai beaucoup d'amis. »* (E18).

Les jeunes de la société d'accueil canalisent aussi leur énergie citoyenne à travers le sport, mais aussi des activités socioculturelles. *« Participer à des... des concours de la chanson française »* (EA 4) et représenter leur école lors des rencontres de baseball, de volleyball ou de hockey. Cela leur procure non seulement un sentiment d'émulation, mais aussi une certaine fierté.

Chez les parents de la société d'accueil, le sentiment de fierté nationale occupe une place très importante. Il réside dans la sérénité que garantit le Canada par rapport à son voisin américain et l'image rayonnante que ce pays affiche à l'extérieur :

« ...c'est plutôt lorsque je voyage [...] que je vois la différence, le sentiment de fierté nationale. Je suis critique par rapport à mon pays, mais je sais que ce pays peut donner accès parce que je compare toujours, par exemple, avec la France : quelqu'un de mon milieu socioéconomique n'aurait jamais pu y accéder à mon emploi et à mon niveau social » (PA5).

Ce sentiment de fierté nationale est également manifesté par les parents immigrants qui n'hésitent pas à brandir leur identité d'origine ou d'affirmer haut et fort leur *appartenance au Canada*, car « *Ça parle de soi parce que les gens ont une image du Canada* » (PI4), « *... je considère les Canadiens comme très respectueux sur le plan religieux et sur le plan social* » (PI3). Cependant, certains participants soulignent que leur fierté nationale peut être atteinte à cause des activités militaires canadiennes à l'étranger : « *quand je vois que le Canada prend le virage d'une militarisation accrue, ça me touche dans ma fierté en tant que Canadienne [...]* » (PI5).

L'autre levier sur lequel repose le sentiment de fierté des répondants de la société d'accueil est l'appartenance à l'Acadie. Celle-ci se traduit par la valorisation de la culture francophone dans le bilinguisme et l'attachement indéfectible à l'origine acadienne. La fierté culturelle francophone se manifeste entre autres par la présence de l'Université de Moncton, laquelle permet aux francophones de la province et d'ailleurs de recevoir un enseignement supérieur de qualité en français : « *... [je suis] très fière de ma culture, on est chanceux, on a même l'Université ici à Moncton...* » (PA3).

Le sentiment d'appartenance à la terre acadienne quant à lui, est lié à l'histoire de la déportation des Acadiens : « *je suis très fière d'être Acadien. Parce que les Acadiens sont un peuple qui a vécu beaucoup de misère lorsqu'ils se sont fait déporter. Lorsque leur famille s'est fait séparer. On est un peuple puissant parce qu'on est revenu là où justement on s'est fait séparer. On est revenu ici au Nouveau-Brunswick (...)* » (EA 2). Ce même sentiment d'appartenance à l'Acadie justifie le fait que les jeunes de la société d'accueil se sentent plus acadiens que canadiens. Pour eux, le Canada c'est plus large et plus lointain tandis que l'Acadie c'est leur quotidien :

« Je me sens plutôt Acadien. Canadien, je trouve que c'est plutôt général, alors si je me sens Acadien, c'est plutôt un petit groupe, je me sens plus accepté disons que... disons que je dirais je suis juste Canadien, alors euh... je peux le... le fait que Acadien est plus un petit groupe pis on a

plus un... un passé difficile disons, me fait vouloir être plutôt Acadien me... me dire plutôt Acadien que Canadien ». (EA4).

Tout comme les membres de la société d'accueil qui expriment une fierté vis-à-vis de leur origine, les immigrants affichent un enracinement à la culture de leurs pays d'origine. En effet, même s'ils sont attachés à la culture canadienne, il n'en demeure pas moins qu'ils conservent leur culture d'origine. Ce lien solide à la culture du pays d'origine s'exprime par une sorte de loyauté indéfectible à l'égard de *l'identité d'origine* qui ne peut être affectée par l'obtention du passeport canadien : « *C'est juste un papier parce qu'on a changé de place, mais je suis toujours congolaise* » (PI6). Le Canada serait donc un socle où se déploient des identités plurielles, où le multiculturalisme semble être érigé en norme.

Facteurs de motivation ou de démotivation à la participation citoyenne

Comme on peut s'en rendre compte, la participation citoyenne est un engagement qui se traduit chez certains par un militantisme et chez d'autres par une implication dans des activités sportives et socioculturelles. Mais, selon le statut des participants, la dynamique participative dans leur communauté en qualité de citoyen est motivée par plusieurs facteurs incitatifs ou démotivants.

Chez les parents immigrants, les résultats de l'analyse des données indiquent que la confiance d'atteindre l'objectif envisagé par la participation est une source de motivation : « *parce que je sais que ça peut aboutir à la légalité si c'était ailleurs je n'allais pas participer parce que je sais que l'effort ne serait pas compensé* » (PI 11). On note aussi dans le même élan la volonté d'apporter des changements et des améliorations à l'harmonie sociale. Par contre, l'isolement, la solitude et la méconnaissance des réalités du pays d'accueil sont des facteurs qui démotivent dans le processus de participation citoyenne. « *C'est qu'on m'a jamais suggéré, il faut qu'il y est quelqu'un qui me suggère, moi-même je ne peux pas aller parce que je ne sais pas par où commencer, qui aller voir je ne sais pas* » (PI08). En outre, la maîtrise

approximative de l'une des langues officielles du pays d'accueil est un facteur qui ne facilite pas la participation citoyenne des parents immigrants : « *j'ai peur que je ne puisse pas m'exprimer bien et que les gens peuvent mal comprendre certaines choses.* » (PI 12). C'est pourquoi, certains parents immigrants recommandent la création des associations de soutien et d'accompagnement. Les associations de soutien et d'accompagnement jouent un rôle prépondérant dans la connaissance des réalités du pays d'accueil par les parents d'élèves immigrants.

Les parents de la société d'accueil trouvent leur émulation dans le devoir de transmission des valeurs familiales héritées de leurs ascendants « *... qui étaient très engagés dans la construction des établissements, des institutions de la minorité linguistique* » (PA6). L'autre source de leur motivation à la participation citoyenne est le désir de réduire l'écart considérable entre le groupe anglophone dominant et la communauté francophone minoritaire : « *c'est justement de voir comment c'est alarmant au niveau du taux d'assimilation, de la perte de vitesse des francophones. De voir qu'au niveau de l'immigration, oui ça commence et on est le district cible à cause de notre contexte urbain, mais le recrutement actif au niveau du ministère ou le secrétaire de la croissance démographique, moi je ne suis pas très convaincu qu'il est très actif du côté francophone* » (PA8). Enfin, la participation citoyenne chez cette composante sociologique est sous-tendue par la volonté de conserver les valeurs sociales, de changer la qualité de la vie et de promouvoir la justice. Cependant, certains facteurs tels que le manque de temps, le développement de l'individualisme ou le repli sur soi, le non-respect des engagements de certains politiciens viennent rétrograder considérablement l'enthousiasme des membres de la société d'accueil : « *Ce qui me dé motive, c'est l'inaction de certains politiciens ou les menteurs [...]* » (PA7).

Les jeunes de la société d'accueil, sous l'impulsion de leurs parents, s'engagent pour rendre la société meilleure ou pour changer l'ordre établi des choses : « *... il y a tellement de choses qu'on doit changer et qu'on doit faire pour rendre notre monde meilleur. Je pense que si nous autres on ne*

commence pas maintenant, rendu adultes on ne va pas être capables » (EA 3). Toutefois, leur engagement dans les compétitions sportives et culturelles est mu par la volonté de se surpasser. Le goût de la réussite est donc pour eux un facteur dynamique qui booste leur mobilisation.

Quant aux élèves issus de l'immigration, c'est dans la diversité des activités culturelles et sportives qu'ils trouvent une source importante favorisant leur participation citoyenne. À travers les sports et les activités socioculturelles, les jeunes immigrants s'ouvrent à la communication et à l'interaction. Ils brisent ainsi le carcan de solitude et d'isolement qui les maintenait dans un état d'observateur et non d'acteur. Cependant, la volonté de participer ne suffit pas, il leur faut une ouverture des membres de la société d'accueil. D'autres facteurs négatifs qui minent leur participation citoyenne sont le manque d'entente entre immigrants dont les relations conflictuelles et des querelles de leadership au sein des groupes ethniques ne favorisent pas la dynamique participative. Le racisme réel ou latent est également un blocage qui freine le mécanisme de mobilisation spontanée des uns et des autres. Ceci empêche le nouvel arrivant au sein de l'école d'avoir une première ceinture sociale nécessaire au reste du processus d'intégration scolaire et d'épanouissement social.

CONCLUSION

Les parents immigrants manifestent leur participation citoyenne à travers le bénévolat, l'éducation des enfants, le travail, les activités socioculturelles, le paiement des impôts et le vote, le respect de l'environnement. Leur manque d'enthousiasme vis-à-vis de l'engagement politique se justifie par des expériences traumatiques qu'ils ont vécues dans leurs pays d'origine, la méconnaissance des réalités intrinsèques de la société d'accueil et la maîtrise approximative des langues officielles. La fierté canadienne qu'ils éprouvent leur apporte confort, sécurité, sérénité et tolérance. Malgré cette

incarnation, ils restent viscéralement attachés aux valeurs fondamentales de leur culture d'origine, héritage ancestral qu'ils transmettent infailliblement à leurs progénitures.

L'expression de la citoyenneté chez les jeunes immigrants se réalise par le truchement des activités sportives au sein de leurs écoles respectives, l'implication au développement socioculturel de leur communauté, l'exercice de leurs droits civiques, notamment le vote, le respect des lois en vigueur et des devoirs du citoyen. Le degré d'engagement des uns et des autres dépend de leur degré d'intégration et des réseaux relationnels qu'ils se sont tissés. Quelles que soient leurs origines ethniques et leurs obédiences religieuses, ces jeunes immigrants ont conscience d'appartenir à la même famille minoritaire, la francophonie acadienne, un vaste creuset où se nivelle leurs différences. Cependant, comparativement à d'autres jeunes de la société d'accueil, ils expriment un sentiment d'infériorité et ont tendance, au lieu de s'ouvrir, de se regrouper en groupes ethniques et claniques.

Pour les parents d'élèves de la société d'accueil, la participation citoyenne se traduit par l'exercice de la démocratie et du militantisme politique, la participation aux comités municipaux, l'éducation civique, la vie associative et communautaire. Leur participation citoyenne est motivée par le désir de changer ou de conserver l'ordre et les valeurs sociales, de valoriser l'éducation et les idées, bref, de contribuer à l'amélioration du bien-être commun. Cependant, on note un certain relâchement ou une certaine résignation quand il s'agit d'élargir leurs ambitions politiques. En effet, la situation minoritaire des francophones, la crise des institutions et l'individualisme sont des paramètres qui ne motivent pas les Acadiens à se projeter sur le plan fédéral. Les valeurs auxquelles ils s'identifient et qu'ils transmettent volontiers à leurs enfants sont des leviers communs à toutes les sociétés occidentales, à savoir : le travail, l'éducation, le respect et la responsabilité.

Chez les jeunes de la société d'accueil, la participation citoyenne consiste à payer des taxes, à accomplir les devoirs civiques, à participer aux projets de développement communautaire et aux activités parascolaires. Tout ceci se fait naturellement dans une fierté acadienne, un sentiment invétéré qui surpasse à certains égards l'identité acadienne. À l'image de leurs parents, les jeunes acadiens s'impliquent volontiers dans le jeu politique, mais exprime une certaine appréhension vis-à-vis des acteurs politiques dont le reproche est de ne pas tenir en compte leurs doléances. Malgré leurs différences culturelles, ils entretiennent avec les jeunes issus de l'immigration des relations amicales et conviviales nivelées par activités parascolaires auxquels ils participent tous.

En effet, une certaine différence existe dans l'exercice citoyen entre les immigrants adultes et jeunes et les membres de la société d'accueil. Certains immigrants se retrouvent avec un sentiment de répulsion et d'isolement symétrique n'est point favorable à la synchronisation des relations entre les deux composantes de la société canadienne en milieu minoritaire francophone. Au contraire, il génère des replis sur soi, des relents identitaires qui se traduisent par un communautarisme fondé sur des bases ethniques et parfois raciales. Au lieu d'avoir une société harmonieuse où immigrants et membres de la société d'accueil mélangent leurs potentiels et participent avec ferveur et enthousiasme aux activités citoyennes, on peut assister plutôt à une cohabitation d'entités superposées, regroupées au sein des bastions ethniques. Cette situation peut se traduire aussi dans le contexte scolaire par la formation de groupes d'élèves sur une base ethnique.

Certes, les activités sportives et multiculturelles ont prouvé leur efficacité, mais pour une réelle cohésion sociale, la société d'accueil devrait être plus ouverte à l'endroit des immigrants qui ont besoin d'assurance, d'encadrement et d'accompagnement pour se libérer de leurs frustrations et de leurs appréhensions en vue de jouer pleinement leur rôle d'acteurs sociaux. Cependant, le désir d'ouverture est un vœu pieux tant que l'acceptation de l'autre et de sa différence n'est pas évidente.

Dans ce contexte, c'est véritablement au sein de l'école garante des valeurs et de l'éducation à la citoyenneté que doit se réaliser la transformation. Ladite éducation, basée sur l'éthique de l'altérité et l'acceptation de l'autre, doit faire partie de la vie scolaire et de société au quotidien afin de rompre toutes les barrières implicites. L'immigrant, de son côté, a besoin d'apprendre à mener un projet de vie dans un contexte culturel commun avec d'autres cultures différentes de la sienne. Il devrait davantage être informé sur les réalités profondes de la communauté d'accueil en termes de valeurs et de codes sociaux, car la bonne information sur le lieu de résidence constitue un prérequis au processus de leur intégration.

Au niveau institutionnel, les administrations régionales devraient non seulement attirer des immigrants dans le milieu minoritaire francophone, mais aussi mettre sur pied une unité opérationnelle permanente pour l'évaluation des savoir-faire, savoir-être, le recyclage professionnel et la validation des acquis des immigrants, car la plus grande frustration des populations immigrantes vient souvent de la non reconnaissance de leur potentiel et de leurs compétences. Le principe d'égalité de tous les citoyens à l'embauche devrait aussi fonctionner dans des entreprises et des institutions, lesquelles, à qualifications égales, doivent considérer la diversité comme une qualité. Autrement dit, la perception et le rapport à l'autre «l'immigrant» doit dépasser la dimension démographique instrumentale et de faire de lui un partenaire dans le projet d'une cohésion sociale.

RÉFÉRENCES

Arendt, H. (1972). *Crises of the Republic*. Orlando, FA: Harcourt Brace.

Brettell, C.B. & Sargent, C.F. (2006). Migration, Identity, and Citizenship: Anthropological Perspectives. *American Behavioral Scientist*, 50(1), 3-8.

Carens, J. & Williams, M. (1996). Muslim Minorities in Liberal Democracies: The Politics of Misrecognition. In R. Bauböck, A. Heller & A. Zolberg (Eds.), *The Challenge of Diversity: Integration and Pluralism in Societies of Immigration* (pp. 157-186). Aldershot, UK: Avebury Press.

Cardinal, L. (1994). Ruptures et fragmentation de l'identité francophone en milieu minoritaire: un bilan critique. *Sociologie et société*, 26 (1), 71-86.

Carter, T. & Vachon, M. (2006) Immigration and diversity in canadian cities – something to talk about. *Canadian Journal of Urban Research*, special issue pp. i-vii.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2008). L'immigration : un apport concret à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. *Thèmes canadiens*, 20-22.

Cornwall, A. et Gaverta, J. (2001). Bridging the gap : citizenship, participation and accountability. *PLA Notes* 40, 32-35.

Couton, P. et S. Gaudet (2008), « Rethinking Social Participation. The Case of Immigrants in Canada », *Journal of International Migration and Integration*, 9 : 21-44.

Coutu, M. (2000). Introduction : droits fondamentaux et citoyenneté, dans M. Coutu, P. Bosset, C. Gendreau et D. Villeneuve (dir.), *Droits fondamentaux et citoyenneté. Une citoyenneté fragmentée, limitée ou illusoire ?* Montréal, éditions Thémis.

Durkheim, E. (1930). *Le suicide*. Paris, France: Presses Universitaires de France.

Faulks, K. (2006). Rethinking citizenship education in England, some lessons from contemporary social and political theory. *Education, Citizenship and Social Justice*, 1(2), 123-140.

Galtung, J. (1996). On the social costs of modernization. Social disintegration, atomie/anomie and social development. *Development and Change*, 27 (2), 379-413.

Garcea, J. (2003). The Construction and Constitutionalization for Canada's Citizenship Regime: Reconciliation of Diversity and Equality. *Canadian diversity*, 2(1), 59-63.

Giroux, M.-H. (2003). Meech: une occasion manquée de faire échec à la fragmentation de la citoyenneté canadienne. *Diversité canadienne*, 2(1), 75-76.

Habermas, J. (2001). *The Postnational Constellation. Political Essays*. Cambridge, MA: MIT Press.

Hannon, L., & DeFonzo, J. (1998). The truly disadvantaged, public assistance, and crime. *Social Problems*, 45 (3), 383-392.

Heisler, M.O. (2005). Introduction-Changing Citizenship Theory and Practice: Comparative Perspectives in a Democratic Framework. *PS: Political Science & Politics*, 38(4) pp 667-671 doi:10.1017/S1049096505050316.

- Janmaat, J.G. (2008). The Civic Attitudes of Ethnic Minority Youth and the Impact of Citizenship Education. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(1), 27-54.
- Labelle, M. et Salée, D. (1999). **La citoyenneté en question: l'État canadien face à l'immigration et à la diversité nationale et culturelle.** *Sociologie et sociétés*, 31(2), 125-144.
- Lafortune, G. et Kanouté, F. (2007). Vécu identitaire d'élèves de 1^{ère} et 2^{ème} générations d'origine haïtienne. *Revue de l'Université de Moncton*, 38(2), 33-71.
- Laperrière, A. (1996). Entre identité ethnique et civique : études québécoises. In. F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé. *Pluralisme, citoyenneté & Éducation*. Montréal, Harmattan.
- Levy, R. & Hollan, D. (1998). Person-centered interviewing and observation, *Handbook of Methods in Cultural Anthropology*, in Bernard, H. (éd.), Altamira Press, 333-410.
- Lorcerie, F., Nicolet, M., Akkari, A.-J. et Reichenbach, R. (2002). *Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften*, 24(3), 435-449.
- Ottília, C., Sears, A., Hebert, Y., Eyford, G. et Jutras, F. (2005). Discounting the political: Understanding civic participation as privation practice. *Canadian and international education*, 34(1), 50-58.
- Pagé, M. (1996). Citoyenneté et pluralisme des valeurs. In. F. Gagnon, M. McAndrew, et M. Pagé (Eds.) *Pluralisme, citoyenneté & Éducation* (pp. 165-188). Montréal: Harmattan.
- Paillé, P. et Muchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Putnam, R. (2000). *Bowling Alone: The collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.
- Rummens, J.A. (2003). Transcending Diversity: Envisioning Shared Citizenship. *Canadian diversity*, 2(1), 77-78.

- Savolainen, J. (2000). Inequality, welfare state, and homicide: Further support for the institutional anomie theory. *Criminology*, 38 (4), 1021-1042.
- Schugurensky, D. (2003). Civic Participation: On Active Citizenship, Social Capital and Public Policy. *Diversité Canadienne*, 21, 10-12.
- Silvey, R. et Lawson, V. (1999). Placing the Migrant. *Annals of the Association of American Geographers*, 89(1), 121-132.
- Souty, J. (1999). Multiculturalisme : faut-il araser ou exalter les différences ? In F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé (Eds.). *Pluralisme, citoyenneté & Éducation*. Paris : Harmattan.
- Taylor, C. (1999). *Multiculturalisme, différence et démocratie* Paris: Flammarion.
- Thorlindsson, T., & Bjarnason, T. (1998). Modelling Durkheim on the micro level: A study of youth suicidality. *American Sociological Review*, 63 (1), 94-110.
- Turner, B.S. (1993). *Citizenship and social theory*. London: Sage.
- Veronis, L. (2006). *Rethinking transnationalism : Citizenship and immigrant participation in neoliberal*. Thèse de doctorat, University of Toronto.
- Wilkinson, L.A. et Hébert, Y. (2003). Le débat sur les valeurs, les politiques de citoyenneté et l'éducation au Canada : quel monde souhaitons-nous ? *Diversités canadiennes*, 1(3), 85-92.

AMC Working Papers Series - Guidelines

• What are the AMC Working Papers?

The AMC's Working Papers Series is related to the broad mandate of the Metropolis Project. The Working Papers produced by the Atlantic Metropolis Centre are designed to: (1) speed up the dissemination of research results relevant to the interests and concerns of Metropolis researchers, policy-makers, NGOs; (2) allow for an avenue where Metropolis researchers in the Atlantic region can disseminate research and information specific to immigration, migration, integration and diversity in Atlantic Canada.

• Will these be considered "official" publications?

The inclusion of a manuscript in the Working Papers Series does not preclude, nor is it a substitute for its subsequent publication in a peer reviewed journal. In fact, we would encourage authors to submit such manuscripts for publication in professional journals (or edited books) as well.

• What subject content is acceptable?

The Working Paper Series welcomes research reports and theoretical discussions relevant to the mandate of the Metropolis Project, providing insight into the policy concerns not only of immigration and integration, but also ethnocultural diversity.

Examples of areas of research include: economic, political, cultural, and educational integration of immigrants, migrants and refugees; language; transnationalism; gender and/or immigrant women; ethnic, cultural, and religious diversity; multiculturalism; social and family networks; social discourses, attitudes and values; youth; identity; citizenship; temporary migration; justice and security; settlement programs and policy; health and well-being; and human rights.

• Who may submit papers?

Metropolis researchers, policy-makers and service providers may submit paper submissions derived from AMC research grant (pilot or strategic grant) projects, unpublished articles, and conference papers. Submissions from non-affiliates will be examined on a case-by-case basis.

• Copyright

Copyright for papers accepted as AMC Working Papers remain with the author(s) who are free to publish their papers at any time. It is the responsibility of the authors to inform the AMC's Working Paper series Editors of any change in publication status.

- **Official Languages**

AMC researchers reserve the right to publish working papers in the language of their choice.

Centre Métropolis Atlantique - Série de documents de recherche

Protocoles de sélection et de présentation

- **En quoi consiste la *Série de documents de recherche* du Centre Métropolis Atlantique?**

La publication de la *Série de documents de recherche* répond en fait aux objectifs généraux du Centre Métropolis Atlantique, en ce qu'elle favorise (1) la dissémination rapide de la recherche pertinente aux intérêts et aux besoins des intervenants académiques, gouvernementaux et communautaires affiliés au Centre, (2) et la création d'un espace de diffusion où les chercheurs rattachés au projet en Atlantique peuvent faire connaître leurs travaux et tout autre information pertinente à l'immigration et à la diversité culturelle en Atlantique.

- **Ces textes peuvent-ils considérés comme une publication finale et officielle?**

L'inclusion d'un manuscrit dans la *Série de documents de recherche* ne remplace, ni n'exclue la publication d'une version finale de ce même manuscrit dans une revue à comité de lecture. D'ailleurs, la direction du Centre encourage tous les auteurs à soumettre les résultats de leurs recherches à des revues scientifiques, ou bien à les publier sous forme de monographie.

- **Quels sont les problématiques et les types de recherche correspondant au profil de cette série?**

La soumission de manuscrits pour la *Série de documents de recherche* s'adresse à tous les chercheurs dont les rapports de recherche et les réflexions théoriques portent sur les questions d'immigration, d'intégration et de diversité culturelle, conformément aux objectifs généraux du Projet Métropolis.

Parmi les domaines de recherche, soulignons entre autres: l'intégration économique, politique, culturelle et formative (éducation) des immigrants; les diverses problématiques migrantes; la question des réfugiés; celle de la langue et du transnationalisme; les problématiques touchant les genres et plus particulièrement les questions concernant la condition des femmes immigrantes; la diversité ethnique, culturelle, religieuse, le multiculturalisme; les réseaux sociaux et familiaux; les discours, les valeurs et les attitudes à l'égard des immigrants; les rapports entre la jeunesse, l'identité, la citoyenneté, la justice et l'immigration; les politiques et les programmes affectant l'intégration des immigrants, leur santé, leur bien-être, ainsi que leurs droits fondamentaux.

- **Qui peut soumettre un manuscrit?**

Les collaborateurs académiques, communautaires ou gouvernementaux rattachés au Projet Métropolis sont invités à soumettre un texte issu d'un projet subventionné par Métropolis, (qu'il s'agisse d'une subvention de départ ou d'une subvention stratégique); un article n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication ou bien un texte de communication. Les textes soumis par des chercheurs ou des intervenants non-affiliés seront examinés sur une base individuelle, au cas par cas.

- **Droits d'auteur**

En ce qui a trait aux droits portant sur les textes soumis et acceptés, ils demeurent la propriété des auteurs qui sont donc libres de publier sous toute autre forme et selon leur discrétion les manuscrits qui auront fait l'objet d'une première publication dans cette série. Il revient cependant aux auteurs d'avertir le Centre Métropolis Atlantique de tout changement ayant trait au statut de publication de ces textes.

- **Langues officielles**

Le Centre Métropolis Atlantique se réserve le choix de publier les textes soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles.